tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal

En présence de Monsieur TESTORI, Greffier

09 heures 00

01) **DOSSIER N° 2400367** **RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Décision du 18/12/2024 par laquelle le préfet de Saône-et-Loire a rejeté une demande de renouvellement de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	BETEA-DE MONREDON SORELLE URSULE (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	

Arrêté le 03/02/2024

Le président du tribunal